



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Transit aéroportuaire

Le visa de Type A ou Visa de Transit Aéroportuaire est un visa qui vous permet uniquement de transiter par la zone internationale d'un aéroport, sans vous donner accès à l'espace Schengen.

Vous devrez fournir une réservation de billet d'avion (réservation confirmée pour un billet aller-retour ou pour tout le voyage avec les dates confirmées).

Attention: les ressortissants chinois n'ont pas besoin de visa transit aéroportuaire pour Schengen.

Pour connaître la liste des nationalités qui sont soumis au visa de transit aéroportuaire, veuillez consulter la rubrique FAQ.

O = Document original

C = Photocopie

T = Traduction

Y = Obligatoire

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Une photo d'identité, récente et aux normes</p> <p>En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.</p>	Y		
	<p>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour</p> <p>Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ». Le formulaire peut également être rempli en ligne et imprimé après l'enregistrement sur notre site.</p> <p>Important:</p> <p>1. Langue: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>2. Signature: Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur. La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>1) La signature doit être identique à la signature figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</p> <p>2) Formulaire Schengen: Veuillez signer dans le champ No. 37 ainsi que le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: Le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur légal. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</p> <p>Merci d'indiquer également "père"/"mère"/"tuteur légal" à côté de la signature.</p> <p>Nous suggérons que les deux parents signent sur le formulaire Schengen et la lettre de procuration, dans la mesure du possible.</p>	Y		
<p>Uniquement requis pour les personnes qui demandent un visa pour les DROM-CTOM</p>	<p>Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</p> <p>Notes :</p> <p>1. Modèle de formulaire : Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</p> <p>2. Langues: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>3. Signature:</p>	Y		



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE



LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	<p>1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration. La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande):</p> <p>Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur .</p>			
	Billet d'avion	Y	Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	<p>Certificat de naissance notarié OU BIEN Acte notarié établissant les liens familiaux entre les parents/ le tuteur légal et le demandeur mineur. Tous ces actes doivent être légalisés par le Ministère des Affaires Étrangères chinois, par l'Ambassade de Chine ou par le Waiban, original contenant la traduction en anglais ou en français</p> <p>Veuillez noter que les actes originaux et/ou photocopies peuvent ne pas être restitués.</p>	Y	Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	<p>Acte de délégation d'autorité parentale, original contenant la traduction</p> <p>Ce document doit contenir la signature des parents et doit désigner la personne en charge du mineur dans l'espace Schengen.</p> <p>Obligatoire si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que d'un seul de ses parents.</p>	Y	Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	<p>Billets d'avion des parents ou ceux des tuteurs</p> <p>Obligatoire si les parents ou les tuteurs voyagent avec l'enfant mineur.</p>		Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	<p>Passeports des parents ou ceux des tuteurs</p> <p>Obligatoire si les parents ou les tuteurs voyagent avec l'enfant mineur.</p>		Y	
	<p>Passeport</p> <p>Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p>Anciens passeports</p> <p>Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.</p> <p>Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p>Visa ou document de voyage valide pour la destination finale</p> <p>Si un visa est requis pour votre destination finale, vous devez obtenir ce visa en priorité avant même cette demande.</p>	Y	Y	



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Notes	Documents	O	C	T
	<p>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. Cliquez ici pour télécharger le modèle.</p> <p>Important:</p> <p>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</p> <p>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande.</p> <p>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p>Veuillez noter que:</p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.</p> <p>La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>	Y		
	<p>Carte d'identité ou passeport du représentant</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>	Y	Y	